

# APPUI À LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'OcéAN INDIEN

©RNF

DEUXIEME MISSION DE PRÉFIGURATION  
6-15 Novembre 2022 – MADAGASCAR  
Compte-rendu synthétique

# APPUI A LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'OCÉAN INDIEN

Deuxième mission de préfiguration - 6-15 novembre 2022, Madagascar

## CONTEXTE

Financé par l'AFD et piloté par Expertise France, le programme Varuna a pour objectif de contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité du sud-ouest de l'océan Indien, au bénéfice des habitants de la région, à travers la sensibilisation, le renforcement des capacités et la mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile. D'une durée de 4 ans (2022-2025), il concerne Madagascar, l'Union des Comores, Maurice, la France (La Réunion, Mayotte et îles éparses) et les Seychelles.

Un objectif spécifique de ce projet est dédié à la structuration des réseaux d'acteurs régionaux afin de renforcer les pratiques en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, Réserves naturelles de France (RNF) et l'Office français de la biodiversité (OFB) s'associent pour appuyer la structuration d'un réseau de gestionnaires d'aires marines protégées du Sud-Ouest de l'océan Indien. Cette mise en réseau ascendante doit renforcer les capacités des gestionnaires grâce au déploiement de formations, de collaborations techniques, de compagnonnages, d'actions concrètes d'intérêt collectif, en réponse à des besoins exprimés collectivement.

L'année 2022 (mai à décembre) a été consacrée à la préfiguration de cet appui et à l'élaboration d'une première feuille de route avec les gestionnaires. Il s'est agi de définir les priorités thématiques vers lesquelles devra se tourner cet appui, sa gouvernance et l'articulation souhaitée avec les initiatives régionales existantes (tout particulièrement avec le réseau

WIOMPAN (Western Indian Ocean Marine Protected Areas Network)).

## MISSION MADAGASCAR

Dans ce cadre, et dans la continuité d'une [première mission](#) menée en juin 2022 à la rencontre des gestionnaires d'AMP de l'Union des Comores, de Maurice et des territoires français, une seconde mission de préfiguration a été planifiée du 6 au 15 novembre 2022 à Madagascar, avec l'appui du réseau Mihari (voir encadré ci-dessous).

### MIHARI

Mihari est le réseau national malagasy des Aires marines gérées localement (AMGL ou Locally-Managed Marine Areas – LMMAs). Le réseau rassemble aujourd'hui plus de 200 LMMAs sur tout le territoire.

Mihari a pour objectif d'appuyer le réseautage des communautés LMMAs pour la gestion à long terme des zones marines à travers le renforcement de leurs capacités, l'amélioration de leur bien-être, la défense de leurs intérêts et le partage effectif de leur expérience.

En savoir plus : <https://mihari-network.org/>

Une équipe composée de 5 salariés de RNF, de l'OFB, d'Expertise France et de Mihari (liste en annexe 3) a ainsi pu rencontrer les gestionnaires d'AMP et de LMMAs<sup>1</sup> de

<sup>1</sup> Selon la définition de l'[IPBES](#), une LMMA est une aire composée de la zone littorale et de ses ressources marines et côtières associées, qui est en grande partie ou entièrement gérée au niveau local

par les communautés côtières, les groupes de propriétaires fonciers, les organisations partenaires et/ou les responsables gouvernementaux qui résident ou sont basés dans le voisinage immédiat.

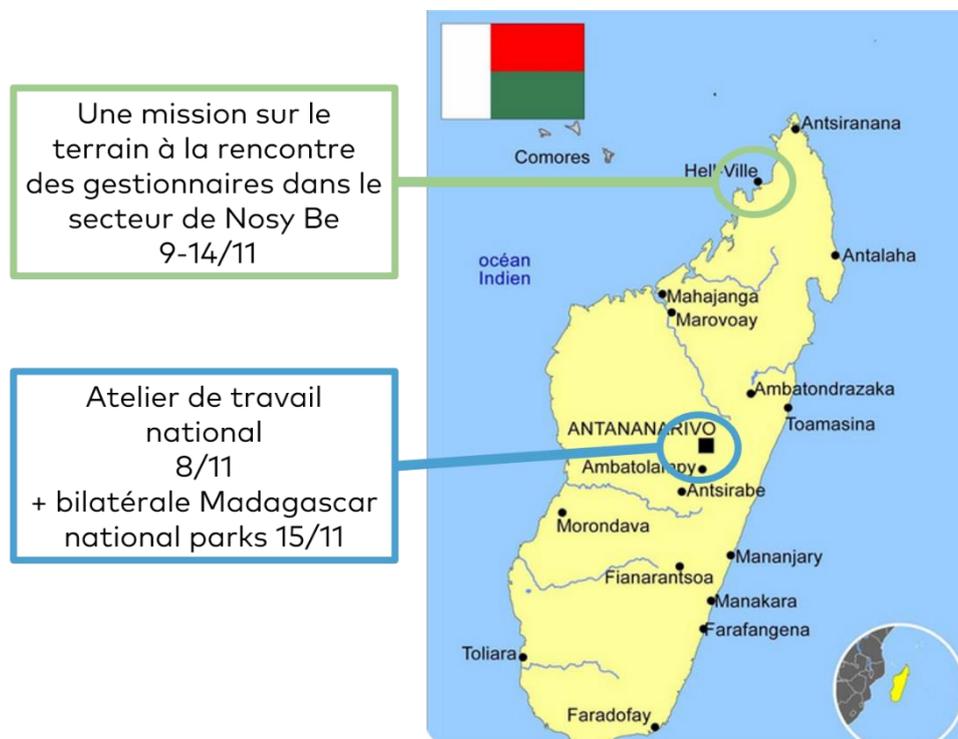
Madagascar lors d'un atelier national et de visites de terrain dans la région de Nosy Be.

Les objectifs de ces échanges étaient de présenter le projet d'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP du Sud-Ouest de l'océan Indien, d'appréhender le contexte et les enjeux propres aux AMP et LMMAs de Madagascar et de permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs attentes vis-à-vis du réseau, d'identifier des besoins (de formation, d'outils de partage des connaissances, de mise en réseau, de partage de bonnes pratiques) et des pistes de futures collaborations

(compagnonnage, projets d'intérêt collectif).

Ces échanges ont permis d'alimenter la construction de la feuille de route pour l'appui au futur réseau, l'élaboration de sa gouvernance, et d'identifier des priorités thématiques pour la phase de mise en œuvre (2023-2025).

Ce compte-rendu présente une synthèse des échanges et des principaux points saillants exprimés par les gestionnaires et parties-prenantes rencontrés lors de cette mission.



## I - ATELIER NATIONAL – 8 novembre, Antananarive

Sur proposition et avec l'appui du réseau Mihari, un atelier rassemblant les principaux représentants d'organismes gestionnaires d'aires marines de Madagascar (AMP et LMMAs) a été organisé le 8 novembre à Antananarivo et a rassemblé 33 participants (liste des participants et programme en annexes 1 et 2).

Cette journée d'atelier avait pour objectifs de :

- Présenter le projet d'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP des îles du Sud-Ouest l'océan Indien aux principaux gestionnaires d'aires marines à Madagascar et son articulation avec le réseau WIOMPAN ;
- Comprendre le contexte et les différentes modalités de gestion et de gouvernance des aires marines à Madagascar (AMP, LMMAs) ;

- Identifier les besoins et les attentes des principaux gestionnaires d'AMP/LMMAs à Madagascar et de Mihari vis-à-vis du futur réseau ;
- Faire ressortir des priorités thématiques pouvant faire l'objet d'échanges entre pairs au sein des îles de l'océan Indien (compagnonnage, formations, journées d'échanges et actions d'intérêt collectif).

La matinée a été consacrée à des présentations en plénière permettant de présenter le réseau Mihari et son plan stratégique 2022-2026 ainsi que le programme Varuna. Les membres de Mihari ont ensuite présenté plusieurs projets menés sur leurs LMMAs (présentations réalisées par Conservation International, Fanamby, WWF Madagascar, Cetamada, Durrell et DLC).



L'après-midi a mobilisé les participants autour de 4 ateliers participatifs parallèles portant sur :

- 1) L'expression des besoins par les participants ;
- 2) Les attentes vis-à-vis du réseau ;
- 3) Les priorités thématiques pour des échanges entre pairs ;
- 4) La complémentarité avec les réseaux existants.

Ces ateliers ont fait l'objet d'une restitution par les animateurs à la fin de la journée, dont les principales conclusions sont exposées dans les paragraphes suivants.

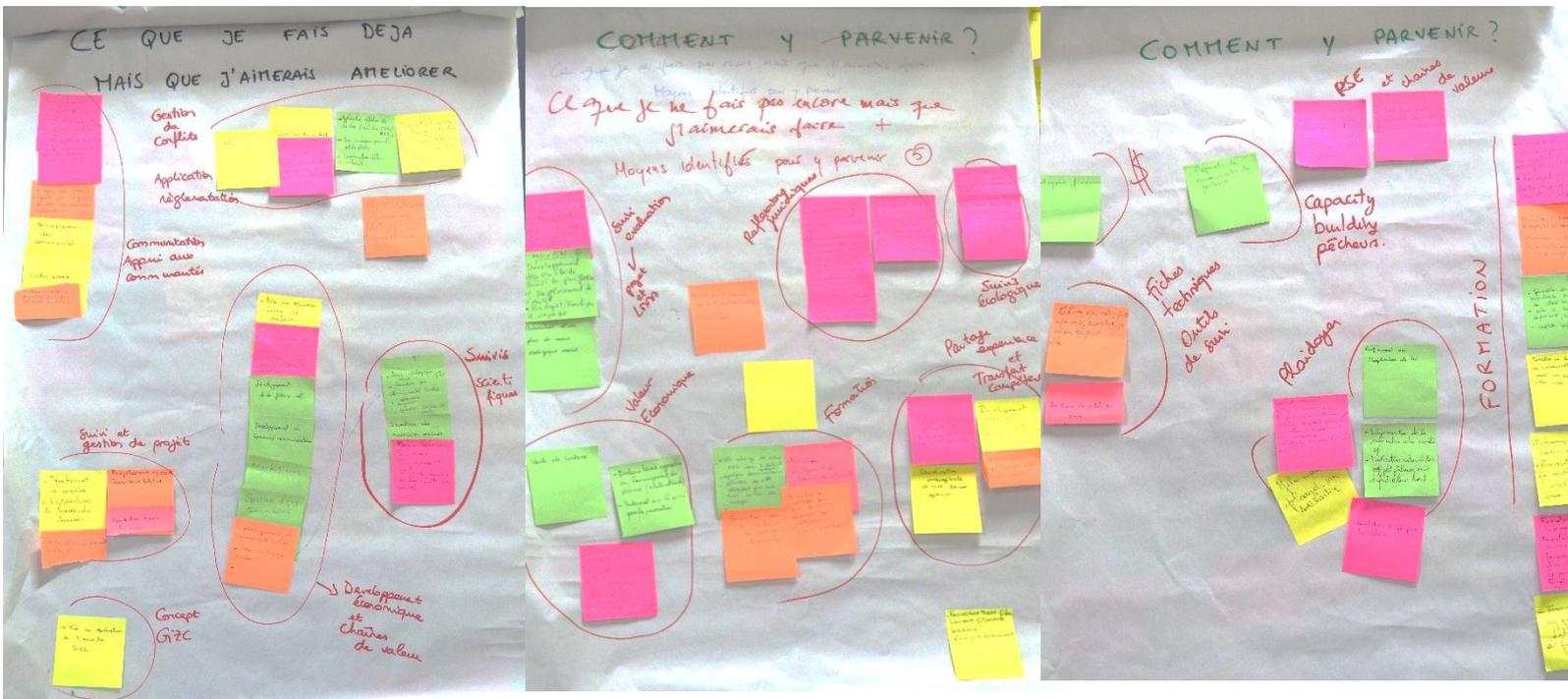
## Expression des besoins

Ce premier atelier a été animé par Mihari (Tianome Andriantsalama) et a permis aux participants de s'exprimer sur les actions actuellement menées sur leurs aires marines et celles qu'ils aimeraient développer et comment y parvenir. Au-delà d'une identification des besoins des gestionnaires, cet atelier devait permettre de repérer des actions pouvant être valorisées dans le cadre de Varuna et partagées au sein des réseaux d'AMP (bonnes pratiques, méthodes de suivi, etc.).

Parmi les actions actuellement menées par les participants sur les LMMAs de Madagascar, la **restauration des mangroves**, le suivi scientifique des récifs (coraux, oiseaux marins, mangroves) et les patrouilles réalisées par les communautés semblent régulièrement pratiqués. Au niveau

de la gouvernance, la **mobilisation des communautés**, l'accompagnement de la montée en compétence des pêcheurs et l'élaboration du Dina<sup>2</sup> font partie des thématiques sur lesquelles les gestionnaires semblent à l'aise. Ces derniers souhaitent néanmoins améliorer la communication envers les communautés, développer des **compétences en suivi et gestion de projet**, réviser et **renforcer les suivis écologiques**. La gestion des conflits et **l'application de la réglementation** sont au cœur de leurs préoccupations, tout comme les enjeux de développement économique et touristique, avec la mise en place de réflexions autour des **chaînes de valeur**.

Les moyens identifiés pour y parvenir sont la formation, le partage d'expérience et le transfert de compétence, le plaidoyer, la création de fiches techniques et d'outils de suivi, le renforcement de capacités des pêcheurs, la mise en place de démarches RSE avec les acteurs économiques et des analyses juridiques (voir tableau ci-dessous).



ACTIONS DEJA MENEES	ACTIONS A DEVELOPPER	MOYENS POUR Y PARVENIR
Restauration des mangroves Suivis scientifiques des récifs Patrouilles communautaires Mobilisation des communautés Mise en place du Dina Montée en compétence des pêcheurs	Communication auprès des communautés Suivi et gestion de projets Suivis écologiques Application de la réglementation Gestion des conflits Développement économique et touristique et chaînes de valeurs	Partage d'expérience et transfert de compétences Formation Création de fiches techniques et d'outils de suivi Renforcement des capacités des pêcheurs Plaidoyer Mise en place de démarches RSE Analyses juridiques

<sup>2</sup> Traditionnellement, les Dina sont des normes sociales ou codes de conduite qui régissent les relations au sein des ou entre communautés. Ce sont des règles volontaires, élaborées et appliquées par la communauté elle-même, qui sont ensuite homologuées et ratifiées par l'Etat. Le Dina a été choisi en tant que convention communautaire pour mener à bien la gestion des ressources naturelles transférée. Source : [Van Nieuwenhove-Remy, 2017](#)

## Attentes vis-à-vis du réseau

Animé par Expertise France (Blanche Gomez), cet atelier cherchait à connaître les attentes des gestionnaires vis-à-vis de l'appui de Varuna pour la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP dans la région de l'océan Indien. Les participants ont d'abord pu s'exprimer librement sur ce qu'était Varuna pour eux, puis sur ce qu'ils aimeraient que le programme leur permette, et enfin sur ce qu'il faudrait absolument éviter au cours du projet.

Le programme Varuna, les différents projets qui le composent, ses objectifs, son périmètre et ses cibles sont bien compris par les participants. Les souhaits des gestionnaires vis-à-vis du volet de Varuna consacré à l'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP sont le **renforcement de compétences**, aussi bien sur le volet technique que sur l'ingénierie de projet (gestion et recherche de financements, suivi et évaluation de projets). Cette montée en compétence doit concerner les gestionnaires mais également les **membres des communautés** et doit s'appuyer sur les personnes ressources au sein du réseau. La mise en réseau, le partage, la communication et le **plaidoyer** font aussi partie des attentes exprimées par les participants. Enfin, un rôle de **coordination des acteurs et initiatives** est attendu de la part de Varuna. Les participants ont également insisté sur l'importance de bien inclure les communautés locales au sein du futur réseau, avec la mise en place d'une **gouvernance inclusive et participative**.

Au sujet des écueils éventuels du projet, les participants ont insisté sur l'importance de la **complémentarité** entre Varuna et les initiatives existantes, d'une approche **bottom-up**, de l'intégration de toutes les parties prenantes et de la **redevabilité** vis-à-vis des gestionnaires et des communautés locales, qui doivent rester les bénéficiaires du projet in fine (voir tableau ci-dessous).

A EVITER	A ENCOURAGER
<b>Doublons entre projets et initiatives locales</b>	Complémentarité
<b>Imposer</b>	Approche bottom-up
<b>Biais politique</b>	Séparer le politique et l'opérationnel S'insérer dans les politiques et stratégies existantes
<b>Fausses promesses</b>	Faire ce que l'on dit
<b>Financement seul</b>	Renforcement de capacités
<b>« One shot »</b>	Modèle économique pérenne
<b>Oubli</b>	Rencontrer et inclure tous les acteurs
<b>Déconnexion</b>	Rester au service des bénéficiaires
<b>Absence de redevabilité</b>	Indicateurs pertinents

## Priorités thématiques pour des échanges entre pairs

Cet atelier animé par l'OFB (Aurélie Chane-Yook) visait plus spécifiquement à identifier les thèmes et à recueillir des suggestions de collaboration entre les LMMAs de Madagascar et les AMP des pays partenaires du programme Varuna. Trois types de résultats ont été recueillis à l'issue des discussions :

- Une carte schématique illustrant des pistes pour de futurs compagnonnages ;
- Les thématiques pouvant faire l'objet de journées d'échanges régionales ;
- Les outils nécessaires au fonctionnement des LMMAs à développer et pouvant faire l'objet d'actions d'intérêt collectif.

Concernant les compagnonnages, 5 thèmes sont ressortis des échanges (voir tableau synthétique ci-dessous) :

- 1) **Développement économique et touristique** : Des échanges avec les Seychelles sur le tourisme durable ont notamment été sollicités par les LMMAs de la région de Boeny et

de Diana pour diversifier leurs sources de revenus. Des suggestions de compagnonnage avec les LMMAs de la région d'Atsimo Andrefana avec Blue Ventures, sur la revente de crédit carbone des mangroves, ont été proposées. D'autres échanges, inter-Madagascar et avec les Seychelles, sur l'aquaculture, les cultures de crevettes, de concombres de mer et d'algues ont été suggérés (LMMAs région Melaky et Mena Be).

- 2) **Restauration et protection** : les sujets de la restauration des mangroves, des récifs coralliens et flore côtière ont été sollicités (région Analanjirofo et Sava), inter Madagascar, et vers Maurice, qui n'a plus que 89 km de linéaire côtier de mangrove (les LMMAs de la région Sofia ont des compétences à partager dans ce domaine).
- 3) **Police de l'environnement** : il existe une nécessité d'apprentissage sur les patrouilles et l'application des lois – ces compétences pourraient s'acquérir auprès de la police de l'environnement de Mayotte ou de La Réunion par exemple. Le partage d'expérience sur le contrôle des pêches, notamment sur la pêche thonière, pourrait avoir leur entre les Seychelles et les AMP de la partie nord de Madagascar gérées par MNP.
- 4) **Sensibilisation** : des échanges et du transfert de compétences sur la sensibilisation des populations aux problématiques environnementales liées aux AMPs de Madagascar sont souhaités, notamment en suggérant l'extension des zones d'intervention de CETAMADA, vers les AMPs de la côte ouest.
- 5) **Intégration des communautés au sein des comités de gestion** : l'approche communautaire vis-à-vis de la gestion des zones protégées est particulièrement développée à Madagascar, à la différence des îles françaises de l'océan Indien. Un compagnonnage dans le sens Madagascar (LMMAs de la région Atsimo) vers La Réunion ou Mayotte peut par exemple être envisagé (par ailleurs existant entre Mayotte et les Comores dans le cadre du programme TeMeUm).



## Synthèse des suggestions de compagnonnage

THEMATIQUE	REGIONS CONCERNEES
Tourisme durable	Madagascar / Seychelles
Crédit carbone des mangroves	Inter-Madagascar (région d'Atsimo Andrefana)
Aquaculture (crevettes, concombre de mer et algues)	Madagascar (région Melaky et Menabe) / Seychelles
Restauration des mangroves, de la flore côtière et des récifs coralliens	Inter-Madagascar (régions Analanjirofo et Sava) / Madagascar (région de Sofia) / Maurice
Police de l'environnement	Madagascar / Mayotte / La Réunion
Contrôle des pêches (notamment thonière)	Madagascar Nord (zones gérées par MNP) / Seychelles
Sensibilisation des populations	Inter-Madagascar
Intégration des communautés locales dans la gestion des AMP	Madagascar (Atsimo) / La Réunion / Mayotte



©RNF

Les thèmes identifiés pour l'organisation de journées d'échange régionales sont **les financements** (recherche de financement, création d'une « caisse bleue » (financement durable issu des communautés)), **les suivis écologiques** (communautaires, suivi des tortues, mégafaune marine, mutualisation des protocoles existants), **la gestion des LMMAs** (fonctionnement du Dina, mise en place d'indicateurs de performance pour les LMMAs), **l'application de la réglementation** et son contrôle, et le **développement économique et touristique** (écotourisme, valorisation économique des LMMAs, intégration du secteur privé dans la gestion de la pêche, chaîne de valeur poulpe).

En ce qui concerne les outils nécessaires au fonctionnement des LMMAs, les participants ont exprimé des besoins de **matériel et d'outils très basiques**, au regard des faibles moyens dont disposent les LMMAs. Les outils et protocoles pour les suivis scientifiques doivent être simples, facile à maîtriser et à s'approprier, permettant de collecter facilement les données avant de

les transmettre aux associations ou experts appropriés. Le matériel associé consiste simplement en des **paires de jumelles et des palmes, masque et tuba** pour les suivis sous-marins. Des outils pour les contrôles réglementaires sont aussi nécessaires, notamment pour **mieux maîtriser l'espace marin** des LMMAs : bouées de délimitation, radars, radio, brassards, sifflets, mais aussi zodiac et carburant, etc. Enfin, des **supports de communication** sont à développer et à diffuser pour sensibiliser efficacement les communautés locales : tablette permettant de diffuser des vidéos, affiches, plaquettes, etc.



## Complémentarité avec les réseaux existants

Animé par RNF (Emmanuelle Sarat), cet atelier avait pour objectif d'identifier les zones de complémentarité et d'articulation entre les réseaux de gestionnaires d'aires protégées à l'échelle supra-régionale (WIOMPAN), régionale (îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien avec Varuna) et nationale (réseau Mihari).

Pour cela, des matrices SWOT (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces) ont été complétées par les participants. Un pré-requis pour cet atelier était la connaissance du réseau WIOMPAN par les participants, mais une présentation de ce réseau en plénière et la présence de quelques membres du réseau ont permis une participation active de l'ensemble des parties-prenantes.

Après l'analyse SWOT de chacun des trois réseaux, les atouts des réseaux pouvant atténuer les faiblesses des autres dans une optique d'entraide et de complémentarité ont été identifiées par les participants :

- La **richesse et la diversité de la communauté WIOMSA** ([Western Indian Ocean Marine Science association](#)), associée au WIOMPAN, qui pourrait apporter un appui au réseau Mihari pour développer ses partenariats, actuellement insuffisants, avec le secteur privé (supra régional vers national) ;
- La forte représentation locale et **l'implantation géographique multiple de Mihari** qui peut améliorer la connaissance de Varuna et favoriser une gouvernance inclusive du projet (national vers régional) ;
- Le cadre et le soutien apporté par la **Convention de Nairobi** au WIOMSA (et donc au WIOMPAN), ainsi que la **dimension régionale de Varuna**, qui en synergie peuvent permettre de renforcer le plaidoyer et le renforcement des capacités des LMMAs de Madagascar (supra régional et régional vers national) ;
- Le caractère principalement **francophone** de Varuna et les moyens de traduction alloués au projet permettant une appropriation des outils anglophones du WIOMPAN à l'échelle de Madagascar (régional vers supra-régional et national) ;
- La **coordination supra-régionale** attendue du WIOMPAN et la prise en compte des LMMAs dans le programme Varuna, offrant toutes deux de nouvelles opportunités pour le réseau Mihari (supra régional et régional vers national) ;
- L'implication et le rôle reconnu des communautés locales au sein du réseau Mihari, qui permettront **d'améliorer leur représentation au sein du réseau WIOMPAN** (national vers supra-régional).



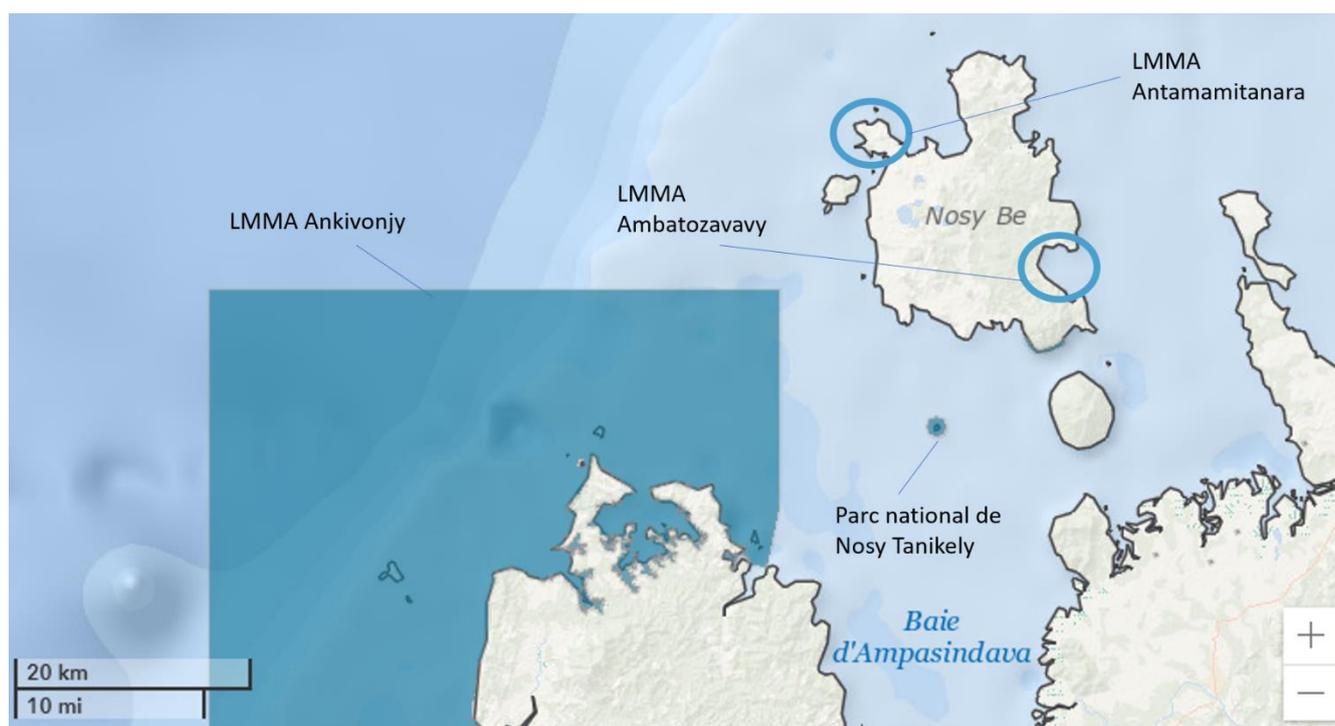
## II – MISSION SUR LE TERRAIN – Région de Nosy Be

La seconde partie de la mission a été consacrée à des rencontres sur le terrain permettant de comprendre in situ les contextes et modalités de gestion et de gouvernance des différentes aires marines existantes à Madagascar. Les échanges avec les gestionnaires et communautés ont également permis d'affiner les besoins et attentes exprimés lors de l'atelier national et de compléter les priorités thématiques pour les échanges entre pairs.

Organisés avec l'appui du réseau Mihari, 3 jours de visite se sont déroulés dans la région de Nosy Be. Trois secteurs dans la région de Diana avaient initialement été retenus par Mihari pour organiser cette mission (AMP Ambodivahibe et Parc Marin de Nosy Hara ; Baie d'Ambaro/Ambilobe ; Nosy Be). Le secteur de Nosy Be a été retenu car permettant de découvrir 3 types d'aires marines dans une zone relativement restreinte : un parc national, des LMMA co-gérées et des LMMA uniquement gérées par les communautés locales (appelées LMMA orphelines). Chaque visite sur le terrain a donné lieu à des entretiens d'environ 2h30 avec les communautés locales et les associations gestionnaires. Une quarantaine de personnes ont ainsi été rencontrées (voir liste des principaux représentants rencontrés en Annexe 4). Les échanges se sont déroulés en français, en malagasy et dans les dialectes locaux. L'interprétation a été assurée par l'équipe de Mihari.

*Liste des aires marines visitées lors de la mission de terrain*

Nom	Type Catégorie UICN	Gestion	Superficie
Nosy Tanikely	Parc national Catégorie II	Co gestion Madagascar National Parks, Commune de Nosy Be et Office de tourisme de Nosy BE	1,8 km <sup>2</sup>
Ankivonjy	LMMA Catégorie V	Communautés locales et WCS	1 394 km <sup>2</sup>
Antamamitarana	LMMA Catégorie V - TGRN	Communautés locales	1,47 km <sup>2</sup>
Ambatozavavy	LMMA Catégorie V-TGRN	Communautés locales	0,73 km <sup>2</sup>



## LMMA Ankivonjy – 10 novembre 2022

Située à 50 km de Nosy Be dans la baie des Russes, sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, la LMMA Ankivonjy est co-gérée par WCS et les communautés locales. Face aux difficultés économiques causées par la fermeture d'une sucrerie, première pourvoyeuse d'emploi dans la région et à la surexploitation des ressources (ressource halieutique et mangrove) qui en a découlé, les communautés locales, accompagné par WCS, ont initié la création de cette LMMA en 2010 (décret 2015 722). D'une superficie de 1394 km<sup>2</sup> dont 143 km<sup>2</sup> en zone cœur), elle inclut les écosystèmes côtiers et marins de la péninsule d'Ampasindava.

Un Conseil de gestion, regroupant des représentants de 7 villages, reconnu en tant qu'association en 2012 (Association Ankivonjy) a pour objectif de protéger et de gérer les ressources naturelles de l'AMP, de promouvoir l'économie et le tourisme durable, de gérer les conflits liés à l'usage des ressources, et d'améliorer la vie des communautés dans la zone. Il rassemble 60 membres volontaires, au sein d'une Assemblée générale, d'un Comité de contrôle et de surveillance et d'un Comité d'application du Dina.

Une première visite à l'est de la Baie des Russes a permis d'échanger avec la communauté de pêcheurs et l'association de femmes qui replantent la mangrove dans ce secteur. La ressource en crabe a été fortement impactée par la sur-exploitation de la mangrove pour la production de charbon. Depuis 2014, une association regroupant 14 femmes œuvre de façon volontaire, avec des rendez-vous hebdomadaires pour la replantation de la mangrove. WCS finance deux campagnes de replantation par an mais ces actions reposent sur l'investissement personnel des femmes de cette association. 13 ha de mangrove ont ainsi été replantés permettant une reconstitution de la ressource en crabe. Les villageois sont particulièrement fiers de cette réussite et des compétences qu'ils ont acquis en autodidactes sur la replantation (utilisation de graines de 6 espèces de palétuviers (sur les 9 présentes à Madagascar), connaissance de la maturité des gousses de palétuvier et des techniques de plantation)). Ils souhaitent partager ce savoir-faire avec les autres LMMAs de Madagascar et AMP de l'Ouest de l'océan Indien.



La seconde partie de cette visite de terrain a réuni le Conseil de gestion au siège de la LMMA. Parmi les actions de l'association Ankivonjy à valoriser, au-delà de la restauration de mangrove, figure leur modèle de gouvernance, qui sert de référence dans la région de Diana. Résultat direct de l'implication de la communauté dans le contrôle et la gestion, cette LMMA est également reconnue comme le premier site de protection des poissons dans la région.



Le Comité de contrôle est constitué de 29 volontaires (entre 4 et 5 représentants par village) et organise des patrouilles 4 fois par mois. Parmi ces volontaires, on peut noter la participation de pêcheurs « repentis », anciennement braconniers, qui ont pris conscience de l'importance de protéger leur ressource. WCS apporte un soutien logistique à ce comité (une vedette, des jumelles, des appareils photos et le développement d'une application pour constater des infractions qui sont ensuite instruites par le Comité d'application du Dina). Sur ce sujet, les membres du Conseil de gestion évoquent les difficultés liées à l'absence de matériel de balisage et de pirogues pour la surveillance des AMP. Ce matériel est coûteux et reste uniquement financé par WCS. Des besoins de financement pour le carburant des vedettes sont régulièrement exprimés par le Comité. Problème commun à toutes les LMMAs de Madagascar, les membres souhaitent que Varuna puisse faciliter les échanges entre pairs sur les moyens de surveillance des AMP dans l'ouest de l'océan Indien.

Les membres du Conseil de gestion aimeraient que Varuna puisse contribuer à l'amélioration des suivis scientifiques, qui se concentrent actuellement sur le suivi des captures, les pontes de tortues et le suivi des herbiers. Les communautés sont formées en plongée par Blue Ventures mais manquent de matériel et doivent disposer d'une assurance vis-à-vis du risque occasionné par la pratique de la plongée. D'une manière générale, le Conseil de gestion souhaite développer des compétences pour s'émanciper progressivement de WCS (qui assure aujourd'hui le suivi récifal) et diversifier les sources de revenus de la communauté. Si le maraîchage est maintenant bien développé et constitue une réelle filière économique dans la LMMA, le développement de l'écotourisme et l'amélioration de l'attractivité du site sont souhaités par le Conseil de gestion. Dans cet optique, du compagnonnage ou du transfert de

compétence pour la création d'un sentier sous-marin pourrait être envisagés dans le cadre de Varuna (échange entre Madagascar et la Réunion ou Maurice par exemple).

La présidente du Conseil de gestion a également évoqué leur responsabilité vis-à-vis des populations locales, qui nécessite de démontrer sans cesse l'intérêt des actions. Si les preuves sont là et que l'autorité du Conseil de gestion est reconnue, son animation demande beaucoup d'énergie, de motivation et nécessite un soutien pour renforcer les compétences en termes de vie associative, de suivi scientifique mais également pour l'acquisition de matériel de surveillance et de suivi. En lien direct avec Mihari et avec l'appui de Varuna, la communauté demande également l'élaboration d'un plaidoyer à destination des instances internationales sur le problème de la pêche illégale au sein des AMP exercée par la pêche industrielle pirate. Enfin, elle rappelle l'importance de la redevabilité des projets envers les acteurs locaux et demande des échanges réguliers avec les différents programmes mis en œuvre dans le périmètre de leur LMMA.



## Parc national de Nosy Tanikely – 11 novembre 2022

Troisième parc national à avoir été créé à Madagascar en 2011, Nosy Tanikely est un îlot inhabité situé à 8,5 km des côtes de Nosy Be. Sa surface est de 180 ha, dont 10 ha terrestres. Une zone périphérique de 160 ha vient compléter le périmètre de protection du parc national.



© RNF

Rattachée à Madagascar National Parks (MNP), association de droit malgache mandatée par l'Etat depuis 1991 pour gérer les parcs et réserves de Madagascar, cette AMP de catégorie II est co-gérée par l'association du parc national de Nosy Tanikely (qui emploie les salariés et qui gère le site), la communauté urbaine de Nosy Be et l'office de tourisme de Nosy Be. Entièrement auto-financé par les droits d'entrée et la vente de quelques produits dérivés, et donc entièrement dépendant du tourisme, le parc national emploie entre 11 et 14 salariés à l'année. La crise sanitaire a fortement impacté la fréquentation touristique et par conséquent les revenus du parc (52 000 visiteurs en 2019 à 3 000 en 2021, et 14 000 en 2022 en date de la mission, correspondant à un bénéfice passé de 450 millions MGA à 80 millions MGA).

Le parc national dispose d'un plan de gestion (2015-2019, pas encore mis à jour) et mène des suivis scientifiques mensuels autour de 5 cibles de conservation : la forêt, les récifs coralliens, les tortues, les lémuriens et les chauves-souris. Le protocole ReefCheck (également employé dans d'autres îles de l'océan Indien, à la Réunion par exemple) est déployé chaque mois sur des transect de 100m. Le parc national a rencontré des difficultés pour la mise en place d'un protocole fiable de suivi des chiroptères, adapté à la petite surface de l'île. Un protocole a finalement été développé en interne mais mériterait d'être partagé et amélioré avec l'aide d'autres gestionnaires. Sur le suivi des tortues, le parc national de Nosy Tanikely travaille avec l'Université de Floride, l'observatoire réunionnais des tortues marines Kelonia (échanges

existants dans le cadre de TeMeUm) et le Centre d'étude et de découverte des tortues marines de La Réunion. Les gestionnaires rencontrés souhaiteraient appliquer l'évaluation IMET (Integrated management effectiveness tool) sur leur AMP et sollicitent une formation préalable. Proposée dans le cadre du WIOMPAN, Varuna pourrait faciliter la participation du parc national de Nosy Tanikely lors d'une session prochaine.

Sur sa partie terrestre, le parc national est confronté de façon très importante aux végétaux exotiques envahissants qui menacent les espèces endémiques du site. Le faux-mimosa (*Leucaena leucocephala*) et plusieurs espèces de lianes exotiques sont régulièrement gérées sans parvenir à une réduction significative des populations. L'arrachage de ces espèces a des conséquences sur l'érosion côtière, car elle provoque des éboulements suite à la mise à nu des sols. Une expertise sur les liens entre érosion des sols et espèces exotiques envahissantes végétales est nécessaire.

Concernant le développement touristique, Nosy Tanikely fait partie des attractions phares dans le secteur. De nombreux prestataires permettent aux touristes d'accéder et de visiter l'île. Ces guides ne sont pourtant pas formés par le parc national et ne disposent que d'une accréditation les autorisant à effectuer leurs activités de tourisme, mais d'aucune certification garantissant la qualité et engageant au respect de bonnes pratiques. Un travail avec l'office du tourisme de Nosy-Be, co-gestionnaire du parc, mériterait d'être engagé pour améliorer la sensibilisation des prestataires et des visiteurs à la biodiversité de Nosy Tanikely, par la formation et des actions de communication. Cela permettrait également de renforcer l'attractivité du site en proposant des visites de qualité.

Un enjeu important pour cette AMP est l'implication des communautés locales dans sa gouvernance, pour créer une LMMA reconnue allant au-delà du périmètre actuel. Dans cet objectif, le parc national s'appuie sur Mihari pour travailler avec les populations locales sur la gestion des ressources halieutiques et la gestion des mangroves environnantes.

La surveillance du site doit faire l'objet d'importants progrès, notamment sur la délimitation physique de l'AMP (absence de bouées, besoin de radars, de bateaux supplémentaires).



©RNF



©OFB

Les exigences du rapportage technique et financier demandé mensuellement par MNP ont conféré de bonnes compétences en suivi, évaluation et gestion de projet pour les salariés du parc national. Des compétences sont cependant nécessaires pour mieux communiquer et valoriser les actions menées sur le site, auprès des acteurs et communautés locales et les touristes. Ils mentionnent l'existence d'une plateforme de gestionnaires d'AMP pour la région de Diana ([PFGAP](#)), qu'ils sollicitent pour des échanges entre pairs et des retours d'expérience, des conseils sur les protocoles scientifiques. [Cette initiative](#), appréciée des gestionnaires et qui a permis de soutenir les AMP de la région, a inspiré la région de Sava qui vient de développer une plateforme similaire.

Les gestionnaires du parc national insistent sur le besoin de transparence et de communication préalable sur les projets comme Varuna. Le site est en effet concerné par de nombreux suivis réalisés par des organismes de recherche (tortues, coraux, élastombranches) mais les retours et résultats ne sont pas transmis de façon régulière aux gestionnaires.

Plusieurs sujets pouvant faire l'objet d'échanges entre pairs sont identifiés : les suivis scientifiques (chiroptères notamment), la communication et l'éducation à l'environnement, la gestion de l'érosion des sols et la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE). De nombreux points communs ressortent entre Nosy Tanikely et la réserve naturelle nationale de l'îlot M'Bouzi à Mayotte (type de protection, taille et configuration, proximité d'une grande île, problématique EEE, suivi des lémuriers et des tortues, liens à créer avec les communautés locales, développement de l'écotourisme, etc.). Un compagnonnage entre ces deux AMP serait ainsi opportun.



## LMMAs Antamamitarana et Ambatozavavy – 12 novembre 2022

L'équipe Varuna et Mihari ont rencontré deux LMMAs localisées sur Nosy Be. Considérées comme « orphelines » car ne disposant pas d'un soutien d'une ONG et reposant uniquement sur la volonté et les moyens (cotisations) de la communauté locale, ces deux LMMAs sont dépourvues de contrat de gestion avec le Ministère de l'environnement.

Dans le cadre de la politique de transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN<sup>3</sup>), la LMMA d'Antamamitarana est gérée par la communauté locale de base (CLB ou VOI, Vondron'Olona Ifotony) Adea. Créée en 2002 de façon informelle pour préserver la mangrove de la surexploitation pour le charbon, cette LMMA, dont la surface est passée de 47 à 160 ha, a fait l'objet d'un décret officiel de création en 2011. Le contrat de gestion associé est arrivé à échéance en 2021 et n'a pas pu être renouvelé, car il nécessite un audit non financé par l'Etat.



©Mihari

La LMMA d'Ambatozavavy est gérée par un rassemblement d'associations (association des femmes et associations de pêcheurs) et compte 56 membres. La LMMA compte 73 ha, répartis en 3 zones : un noyau dur (36 h), une partie dédiée au reboisement de la mangrove (16h) et une partie réservée pour les droits d'usage (21h), avec coupe de mangrove pour utilisation locale du village et reboisement (1 arbre abattu, 5 arbres replantés).

<sup>3</sup> Les TGRN sont des procédures de déplacement des responsabilités de gestion de certaines ressources naturelles d'une entité morale à une autre. Ils permettent aux populations locales de prendre en charge la responsabilité de la gestion des ressources naturelles dont ils ont l'usage (article premier de la loi 96-025). L'objectif de cette approche est de promouvoir une gestion des ressources naturelle adaptée aux situations locales. Source : Maréchal A., 2014.

L'association de gestion de l'environnement d'Ambatozavavy été créée en 2012 et son contrat TGRN a expiré en 2018. Si aujourd'hui une dérogation permet à la LMMA de fonctionner avec une dérogation obtenue auprès du service de l'environnement et du chef de canton. L'existence de l'association a été prolongée, mais par le contrat de gestion. Elle ne dispose plus d'autorité légale ni d'aucune aide financière. La LMMA d'Antamamitarana, quant à elle, ne dispose pas de cette dérogation et gère sa zone sans accord formel de l'Etat.

Dans les deux cas, cette situation génère de nombreuses difficultés, allant bien au-delà de l'aspect pécunier : fonctionnement sur la base du bénévolat, surveillance sans aucun moyen de protection, au péril de leur vie face aux braconniers. Par manque d'accompagnement et de repères administratifs, les LMMAs ont des difficultés à demander et à obtenir des financements (certaines demandes faites via des fédérations d'associations ne leur parviennent jamais, voire sont détournées). Les expériences d'accompagnement avec des ONG occidentales doivent devenir plus collaboratives et les modes et moyens de protection proposés plus adaptés à la réalité de terrain et aux considérations sociales de leurs communautés. Par ailleurs, les communautés regrettent le manque d'implication des acteurs du tourisme, qui bénéficient pourtant des actions de la LMMA, avec un sentier aménagé dans la mangrove restaurée. Il n'y a pas de rétribution des revenus générés par les visites touristiques à la communauté. Les communautés soulignent également le besoin de cohérence entre les plans d'aménagement des mangroves et celles des pêcheries (dans le cadre des TGRH), pour avoir un impact réel sur la préservation de l'environnement dans la zone.

Les communautés soulignent cependant des réussites dans le fonctionnement de leurs LMMAs, notamment sur la bonne gestion communautaire, l'absence de conflits importants au sein de la communauté, la bonne intégration des considérations sociales et environnementales. La restauration de la mangrove, impliquant les communautés de pêcheurs, les écoles et les villages voisins, illustre cette réussite, et a permis en retour l'obtention de droits de coupe pour les villageois (par dérogation de la réglementation de 2017). Les communautés évoquent tout de même la difficulté de recruter des bénévoles, notamment face à MNP qui a les moyens de rémunérer les planteurs. Le système de contrôle de la réglementation, exercé par les bénévoles de la communauté, permet également de reverser une part des contraventions payées à la LMMA (20 %) et aux témoins (80 %).

Les attentes de ces LMMAs vis-à-vis de Varuna se concentrent autour d'un renforcement des moyens de surveillance (bateaux, bouées, téléphones, sifflets, etc.). Mihari est impliqué dans le soutien aux communautés pour le renouvellement de leurs contrats de gestion par la mise en place d'un plaidoyer auprès des autorités.



### III – SYNTHÈSE ET PROCHAINES ÉTAPES

Cette mission, par son format et ses deux volets (atelier national et visites de terrain), a été particulièrement riche en échanges et a permis à de nombreux acteurs de s'exprimer sur leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP du Sud-Ouest de l'océan Indien. De nombreuses pistes d'échanges entre pairs permettant le transfert de compétence et la co-construction de solutions pour améliorer la gestion des LMMAs à Madagascar ont été identifiées et alimenteront la feuille de route du projet pour les années 2023-2025 (voir synthèse non exhaustive ci-dessous).

<b>Sujets pouvant faire l'objet d'échanges entre pairs</b>	<b>Type d'échange pré-identifié</b>
<b>Tourisme durable</b>	Compagnonnage
<b>Crédit carbone des mangroves</b>	Compagnonnage
<b>Aquaculture (crevettes, concombre de mer et algues)</b>	Compagnonnage
<b>Restauration des mangroves, de la flore côtière et des récifs coralliens</b>	Compagnonnage
<b>Police de l'environnement et surveillance des AMP</b>	Compagnonnage / journée d'échange technique
<b>Contrôle des pêches (notamment thonière)</b>	Compagnonnage
<b>Sensibilisation des populations</b>	Compagnonnage
<b>Gestion communautaire des mangroves</b>	Journée d'échange technique, compagnonnage
<b>Suivi des chiroptères</b>	Formation / compagnonnage / action d'intérêt collectif
<b>Suivi des tortues</b>	Formation / compagnonnage / action d'intérêt collectif
<b>Suivi des récifs coralliens</b>	Formation / compagnonnage / action d'intérêt collectif
<b>Suivi de la mégafaune marine</b>	Formation / compagnonnage / action d'intérêt collectif
<b>Intégration des communautés locales dans la gestion des AMP</b>	Compagnonnage / journée d'échange technique
<b>Gestion des EEE</b>	Formation / compagnonnage
<b>Gestion de l'érosion des sols</b>	Compagnonnage
<b>Gestion, suivi et évaluation de projets</b>	Formation
<b>Recherche de financements</b>	Formation
<b>Évaluation IMET</b>	Formation
<b>Création d'un sentier sous-marin</b>	Compagnonnage
<b>Certification de prestataires touristiques</b>	Compagnonnage / journée d'échange technique

La poursuite de la collaboration avec le réseau Mihari est centrale pour assurer le lien avec l'ensemble des LMMAs, prioriser les thématiques et les LMMAs bénéficiaires pour les échanges entre pairs. D'autres liens, notamment avec MNP et la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) sont en cours de développement pour s'assurer d'un partage de l'information avec l'ensemble des acteurs clés des AMP de Madagascar, qui sont tous ciblés par Varuna. Varuna ne permettant pas de répondre à l'ensemble des besoins et attentes exprimés, il est également important que les informations recueillies au cours de cette mission soient largement diffusées auprès des réseaux supra-régionaux (WIOMPAN) et des projets s'intéressant aux AMP dans la zone (par exemple, le programme RECOS qui propose également d'accompagner la montée en compétence des gestionnaires).

Madagascar étant d'une très grande superficie, et cette mission n'ayant permis de rencontrer qu'un échantillon restreint de personnes et de ne visiter que des aires marines dans la région de Nosy Be, une seconde mission mériterait d'être programmée sur la période 2023-2025. Dans la continuité de la collaboration avec Mihari, elle pourrait être organisée dans le Sud de Madagascar pour y découvrir d'autres contextes de gestion et recueillir d'autres attentes et besoins.

La feuille de route définissant les actions de Varuna pour l'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP du sud-ouest de l'océan Indien est en cours de rédaction et sera partagée avec les gestionnaires de la zone au cours d'une rencontre, organisée dans la première partie du semestre 2023.



# ANNEXES

## Annexe 1 – programme de l'atelier national

9h30-10h00	Accueil des participants
10h-10h15	Mot d'accueil ( <i>Hermany Emoantra, Président de Mihari et Blanche Gomez, Expertise France</i> )
10h-15-10h30	Panorama des aires marines à Madagascar ( <i>Luciano Andriamaoro, CI Madagascar, et FAPBM, sous réserve</i> )
10h30-10h45	Présentation du réseau MIHARI ( <i>Guy-Célestin Rakotovao, Mihari</i> ) <i>Pause café</i>
11h00-11h30	Présentation des activités des partenaires de Mihari au niveau des LMMA/AMP
11h30-12 :00	Présentation du programme Varuna et du volet dédié à l'appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP ( <i>Blanche Gomez, Expertise France et Emmanuelle Sarat, RNF</i> ) <i>Déjeuner</i>
13h30-13h40	Travaux de groupe : Présentation des objectifs, des thématiques, répartition des groupes dans chaque atelier (4 groupes tournants de 20 minutes)
13h40-15h15	Atelier 1 : Expression des besoins par les participants Atelier 2 : Attentes vis-à-vis du réseau Atelier 3 : Priorités thématiques pour des échanges entre pairs Atelier 4 : Gouvernance et complémentarité avec les réseaux existants (Mihari et WIOMPAN) <i>Pause café</i>
15h45-16h15	Restitution des travaux de groupe (10 min par groupe) Questions réponses
16h15-16h30	Mot de clôture

## Annexe 2 – Liste des participants à l'atelier national

NOM PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
<b>ANDRIAMAHEFASOA</b> Noromalala	SAHI Réseau Santé Population	Assistante de coordination nationale
<b>ANDRIAMALALA Nantenaina</b>	Environnement Madagascar	PHE Network coordinator
<b>ANDRIANARIVELO Ny Aina</b>	USAID HAY TOA	Marine policy specialist
<b>ANDRIANTSALAMATianome</b>	MIHARI	Outreach and advocacy manager
<b>ANDRIARIMALALA Zézélé</b> Théophile	MIHARI	Président régional
<b>BODONIRINA Nathalie</b>	FAPBM	Chargée d'études Chargée de mission communication et coopération internationale
<b>CHANE-YOOK Aurélie</b>	Office français de la biodiversité	Président national
<b>EMOANTRA Hermany</b>	MIHARI	Cheffe de projet Varuna
<b>GOMEZ Blanche</b>	Expertise France	Non renseigné
<b>MAHATA Pascal</b>	MIHARI	Représentante DELC
<b>MANA JEAN Norotiana</b>	DELC	Responsable fundraising
<b>RABARISON Ama Tahiry</b>	SAHI	Coordinateur Mihari Nord-Est
<b>RAHOASA Hervé</b>	MIHARI	Responsable politique et partenariats
<b>RAKOTOARIVONY Naly</b>	Blue Ventures	SSF Officer
<b>RAKOTONAIVO Lalaina</b>	WWF	PCA Mihari
<b>RAKOTONDRAZAFY Vatosoa</b>	MIHARI	Project Manager
<b>RAKOTOVAO Guy Célestin</b>	MIHARI	Président régional
<b>RAMADANY Edmond</b>	MIHARI	Non renseigné
<b>RAMADISON Claudia</b>	MIHARI	FAPBM
<b>RAMAHANDRIZAFY Safidy</b> Koloïna	FAPBM	Collaboratrice réseau Mihari
<b>RAMAMONJISOA Domoïna</b>	Cabinet CSR	Project leader
<b>RAMANAMPAMONJY Aïna</b>	CETAMADA	Project manager
<b>RANAIVOSON ANDRIAMBALA</b> Narindra	CI	Coordinateur de la gouvernance marine
<b>RANDRIAMANANTSOA</b> Bemahafaly	WCS	ATF
<b>RATSIMBAZAFY Misanatsoa</b> Judith	ATF	Représentant Fanamby
<b>RAVALONIAINA Harisoa Manoa</b> Sandy	Fanamby	Représentant MNHN / AP Antrema
<b>RAVAOHARIMANANAI Rovasoa</b> Larissa	MNHN / AP Antrema	Non renseigné
<b>RAZAFIMANDIMBY Hoby</b>	CMS Community centered conservation Madagascar	CN-PCD - MNP
<b>RAZAFINAIVO Frida</b>	CN-PCD - MNP	Cap Dup Coordinator
<b>RAZAFINDRANAIVO Rostaing</b>	WWF	Chargée de mission coopération internationale
<b>SARAT Emmanuelle</b>	Réserves naturelles de France	Président régional
<b>VELOZANDRY Mike Freddy</b>	MIHARI	Project officer LMMA
<b>VERIZA Taylor</b>	DURRELL	

## Annexe 3 - Equipe ayant participé à la mission

Nom et Prénom	Structure	Fonction	Contact
<b>SARAT Emmanuelle</b>	RNF	Chargée de mission coopération internationale	emmanuelle.sarat@rnfrance.fr
<b>CHANE-YOOK Aurélie</b>	OFB	Chargée de mission Communication et Coopération internationale pour l'océan Indien	aurelie.chane-yook@ofb.gouv.fr
<b>GOMEZ Blanche</b>	Expertise France	Coordinatrice du programme Varuna	blanche.gomez@expertisefrance.fr
<b>RAKOTOVAO Guy Célestin</b>	Mihari	Project manager	guy@mihari-network.org
<b>RAHOASA Hervé Ndriamparany</b>	Mihari	Coordinateur Régional Nord-Est	herve@mihari-network.org

## Annexe 4 – Liste des gestionnaires et représentants de LMMAs/AMP rencontrés

Nom et Prénom	Structure	Fonction	AMP/LMMA
<b>BEZAFY Armel</b>	WCS	Field technical assistant	Ankivonjy
<b>Mme Clarisse</b>	Association Ankivonjy	Présidente	Ankivonjy
<b>LAZA Angelito</b>	CLB Adea	Président	Antamamitarana
<b>Mr JINORO</b>		Président	Ambatozavavy
<b>RANDIMBISON Landisoa</b>	Parc national de Nosy Tanikely	Directrice	Nosy Tanikely
<b>MAHATONDRA Cynthia</b>	Parc national de Nosy Tanikely	Responsable de conservations, écotourisme et développement	Nosy Tanikely

**Rédaction** : Emmanuelle Sarat, Réserves naturelles de France, avec l'appui d'Aurélie Chane-Yook, OFB

**Relectures et contributions** : Blanche Gomez, Expertise France, Guy Rakotovao et Hervé Rahoasa, Mihari

**Remerciements** : L'équipe de Varuna tient particulièrement à remercier Hervé et Guy, pour leur professionnalisme et leur bonne humeur, et grâce à qui cette mission fut un succès, Vatosoa Rakotondrazafy, qui a facilité l'organisation de cet atelier national, toute l'équipe de Mihari pour l'appui logistique et l'animation de l'atelier, ainsi que tous les participants de l'atelier pour leurs contributions riches et constructives. Nos chaleureux remerciement s'adressent également à toutes les communautés locales, le personnel de WSC et du parc national de Nosy Tanikely nous ayant accueillis sur leurs aires marines et nous ayant consacré un temps précieux.

## Varuna - Appui à la structuration d'un réseau de gestionnaires d'aires marines protégées de l'océan Indien - CONTACTS

### RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

Sevahnee Pyneeandy, [sevahnee.pyneeandy@rnfrance.org](mailto:sevahnee.pyneeandy@rnfrance.org)

Emmanuelle Sarat, [emmanuelle.sarat@rnfrance.fr](mailto:emmanuelle.sarat@rnfrance.fr)

### OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Aurélie Chane-Yook, [aurelie.chane-yook@ofb.gouv.fr](mailto:aurelie.chane-yook@ofb.gouv.fr)

Nicolas Rouyer, [nicolas.rouyer@ofb.gouv.fr](mailto:nicolas.rouyer@ofb.gouv.fr)

### EXPERTISE FRANCE

Blanche Gomez, [blanche.gomez@expertisefrance.fr](mailto:blanche.gomez@expertisefrance.fr)



SOUTENU PAR



MIS EN ŒUVRE PAR

